

BARÈME DES HONORAIRES DE L'Agence IMMO TRANSAC
(Tarif des honoraires applicables à partir du 29 Octobre 2020)

Avis de valeur : 250 Euros TTC / bien

Un avis de valeur ne constitue pas une expertise.

HONORAIRES DE LOCATION pour tous types de Mandat	
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art. 5)	Honoraires Agence TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : Montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m ² de la surface habitable du logement loué	8,00 €/m ²
Frais d'établissement d'un état des lieux : Montant appliqué au preneur et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué	3,00 €/m ²
Location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)	Honoraires Agence TTC
Honoraires de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	25,00%

HONORAIRES DE VENTE pour tous types de Mandat	
Prix de vente	Honoraire Agence TTC
<u>VILLA, APPARTEMENT, LOCAL OU IMMEUBLE</u>	
< 100 000 €	5 000,00 €
> 100 000 €	5 % du prix de vente
<u>TERRAIN</u>	
Tous les prix	5 % du prix de vente avec un minimum de 3 000,00 Euros. En cas de division effectuée par nos soins sur les terrains à bâtir, les honoraires sont de 10 %.
<u>FONDS DE COMMERCE OU DROIT AU BAIL</u>	
Tous les prix	25 % avec un minimum de 5 000,00 Euros

Nos honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation, de constitution du dossier de vente et de son suivi.

Tous nos honoraires sont exprimés TTC au taux actuel en vigueur de la TVA qui est à 8.5 %.

Tous les honoraires indiqués sont les honoraires de base maximum et peuvent être soumis à négociation.